



À : Tous les membres

Date : Le 31 décembre 2021

Objet : COVID-19 – Poursuite des activités de production – couvre-feu

—

Chers membres,

À la suite du point de presse du gouvernement d'hier fin de journée, l'AQPM vous confirme que vous pouvez poursuivre vos activités de production (préproduction, production, postproduction) **en respectant les normes sanitaires établies par la CNESST**. L'AQPM vous invite à poursuivre, voire à redoubler, vos efforts dans les prochaines semaines afin de veiller au respect de ces normes.

Bien que vous puissiez poursuivre vos activités, l'annonce a des impacts sur celles-ci. Les deux changements les plus significatifs pour vous sont :

1) Couvre-feu

À partir du 31 décembre 2021, entre 22 heures et 5 heures du matin, il sera interdit à quiconque de se trouver hors de son lieu de résidence ou du terrain de celle-ci, hormis dans le cas d'exceptions, dont celle : « [d'] *une personne dont la présence est essentielle sur les lieux de son travail ou qui doit assurer le transport des biens nécessaires à la poursuite des activités de son entreprise* ». Les activités de productions peuvent donc débuter ou se poursuivre pendant le couvre-feu.

Afin de permettre aux membres de vos équipes qui se déplacent durant le couvre-feu en raison de leur travail de démontrer facilement la nécessité de leur déplacement, vous êtes invités à remplir le formulaire « *Attestation de l'employeur – Déplacement durant le couvre-feu décrété par le gouvernement du Québec* ». Vous pouvez également utiliser le [modèle](#) développé par l'AQPM.

2) Fermeture des salles à manger

À partir du 31 décembre, les salles à manger des restaurants sont fermées.

En terminant, rappelez-vous qu'une des mesures phares du *Guide de normes sanitaires en milieu de travail pour la production audiovisuelle* est de prendre les mesures raisonnables, en fonction des besoins de la production, afin de réduire le nombre de personnes présentes au même moment dans le lieu de tournage ou le lieu de travail. **Il est important que cet effort de réduire le nombre de personnes présentes en même temps soit fait en tout temps.**

N'hésitez pas à communiquer avec Geneviève Leduc au gleduc@aqpm.ca si vous avez des questions ou des commentaires.

Meilleures salutations,

L'équipe des relations de travail

Association québécoise de la production médiatique

1470 rue Peel, Bureau 950, Tour A, Montréal (Québec) H3A 1T1
514 397-8600

aqpm.ca | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [LinkedIn](#)

